



**ACADÉMIE
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cordées de la réussite

2021/2022

*« Créer le lien entre ceux qui doutent et ceux qui ont réussi »
Claude Boichot*

Présentation du nouveau dispositif national

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo32/MENE2021598J.htm>

MENJS - MESRI

- Objectifs :
 - ✓ faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier pour l'égalité des chances ;
 - ✓ lutter contre l'autocensure et susciter l'ambition sociale et scolaire ;
 - ✓ permettre d'élaborer un projet personnel d'orientation quel que soit le parcours envisagé, poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou insertion professionnelle.
- Méthode :
 - ✓ créer un continuum d'accompagnement de la classe de 4^{ème} au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur pour les collégiens et lycéens issus de milieux modestes;
 - ✓ articuler le dispositif avec les réformes engagées au LGT et dans la voie professionnelle en matière d'accompagnement à l'orientation (heures dédiées dès la classe de 4^e) ainsi qu'avec Parcoursup.

Présentation du nouveau dispositif

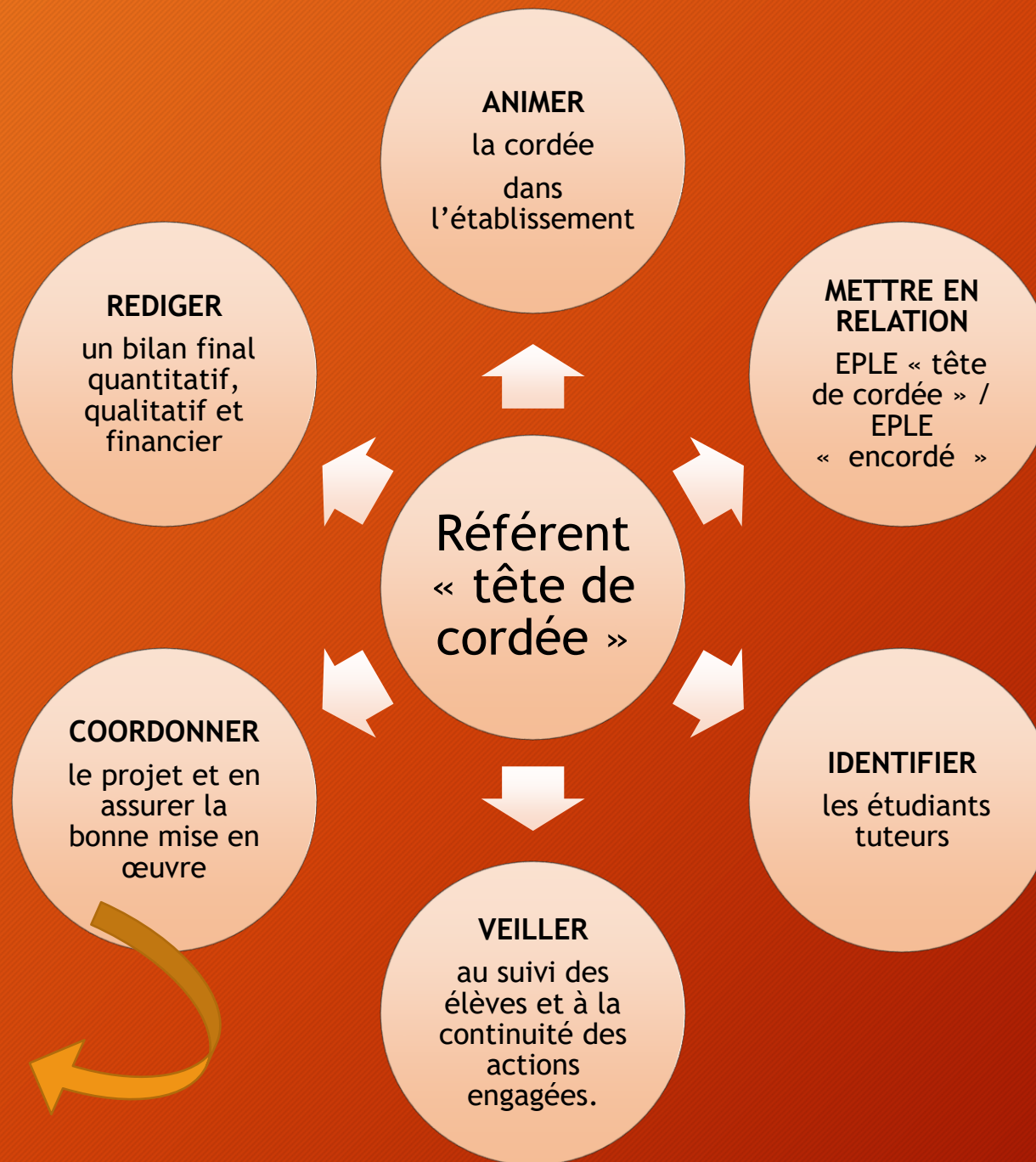
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo32/MENE2021598J.htm>

- Publics prioritaires :
 - ✓ élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartier prioritaire politique de la ville ;
 - ✓ élèves en zones rurales et isolées ;
 - ✓ lycéens professionnels.

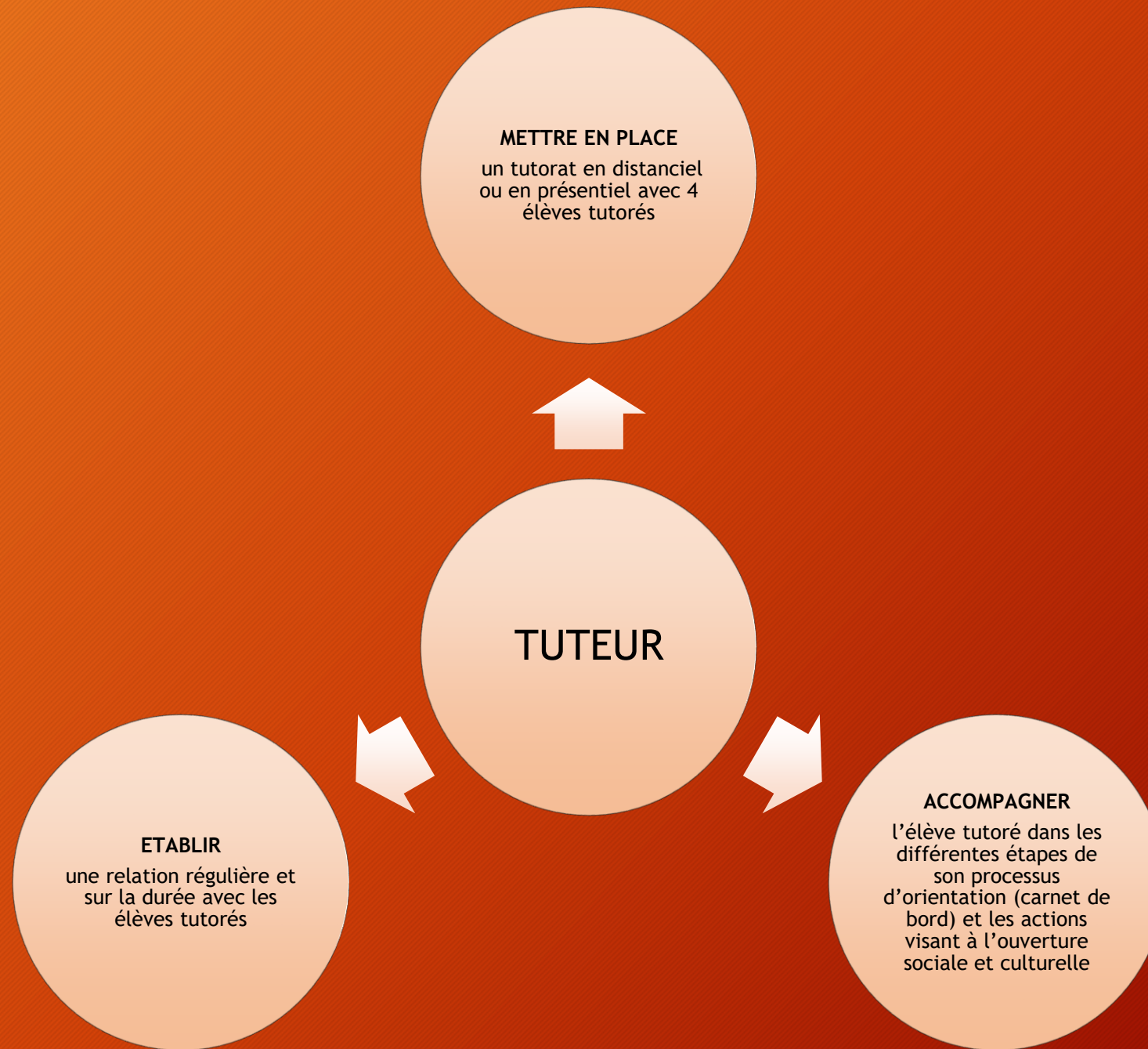
Présentation du nouveau dispositif

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo32/MENE2021598J.htm>

- Mise en œuvre :
 - ✓ une Cordée de la réussite repose sur le partenariat entre une « tête de cordée » qui peut être un établissement d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités) ou un lycée comportant au moins une CPGE une STS ou toute autre formation de l'enseignement supérieur (CPES, DCG, MC ...), et des établissements dits « encordés » (collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle) ;
 - ✓ des référents ont été nommés dans chaque établissement « tête de cordée » ou « encordé » ;
 - ✓ un programme d'accompagnement global est conçu conjointement entre la « tête de cordée » et les établissements « encordés », avec le soutien des autorités académiques.
 - ✓ En référence au Parcours Avenir, avec l'appui de l'ONISEP pour l'application Folios, outil structurant du parcours pour l'accès aux ressources et la mémoire des activités.
- Actions :
 - ✓ actions d'accompagnement, notamment à l'orientation ;
 - ✓ actions d'ouverture sociale et culturelle ;
 - ✓ actions de tutorat/mentorat.



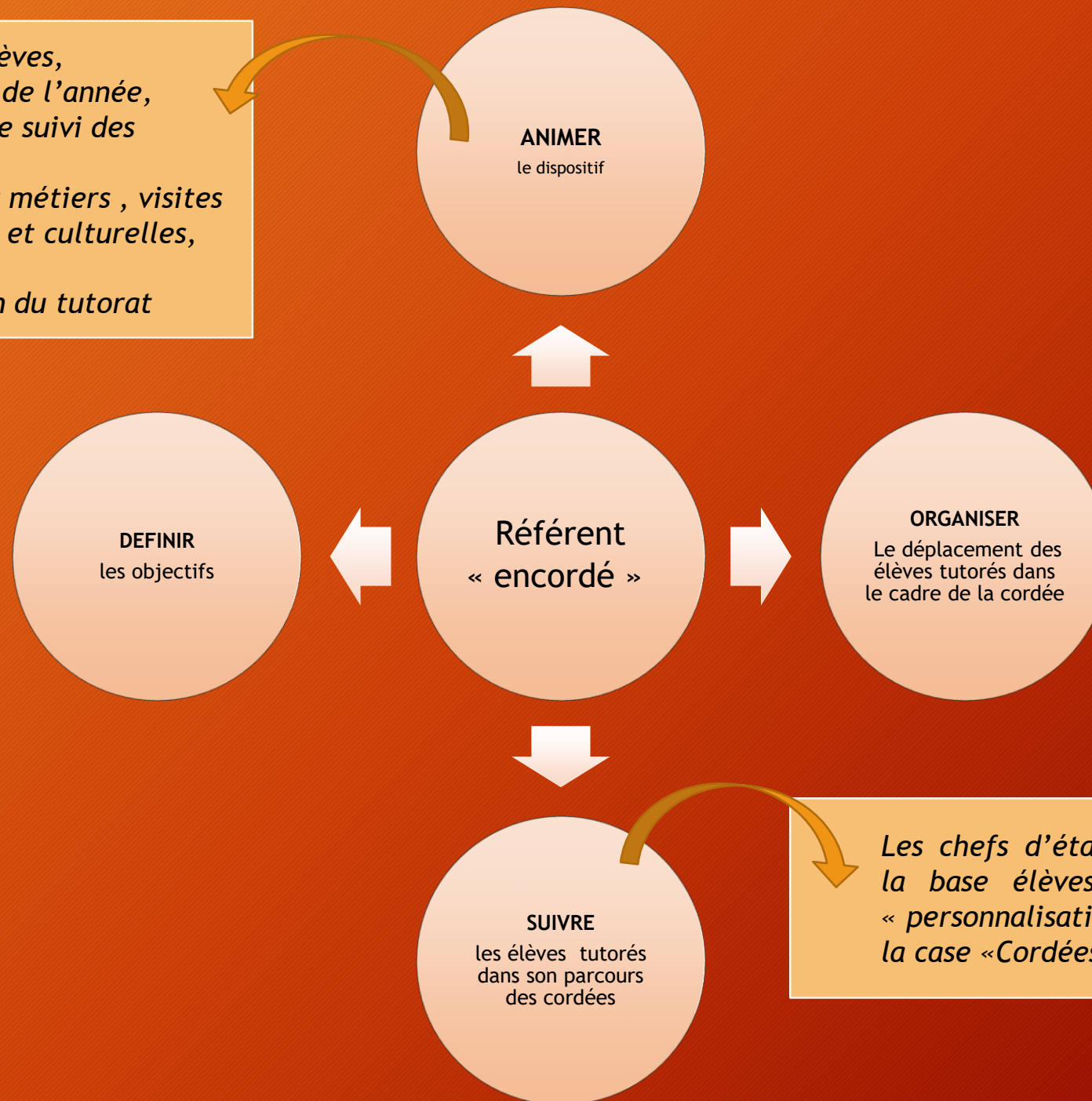
Supervision des tutorats mis en place, organisation de sorties culturelles, actions d'aide à l'orientation visites des établissements de l'enseignement supérieur, etc.



Etudiant d'une formation
de l'enseignement
supérieur des
établissements publics ou
privés,
Étudiant volontaire

- * liste des élèves,
- * programme de l'année,
- * modalités de suivi des élèves,
- * conférences métiers , visites d'entreprises et culturelles, immersions,
- * organisation du tutorat

Enseignant ou CPE

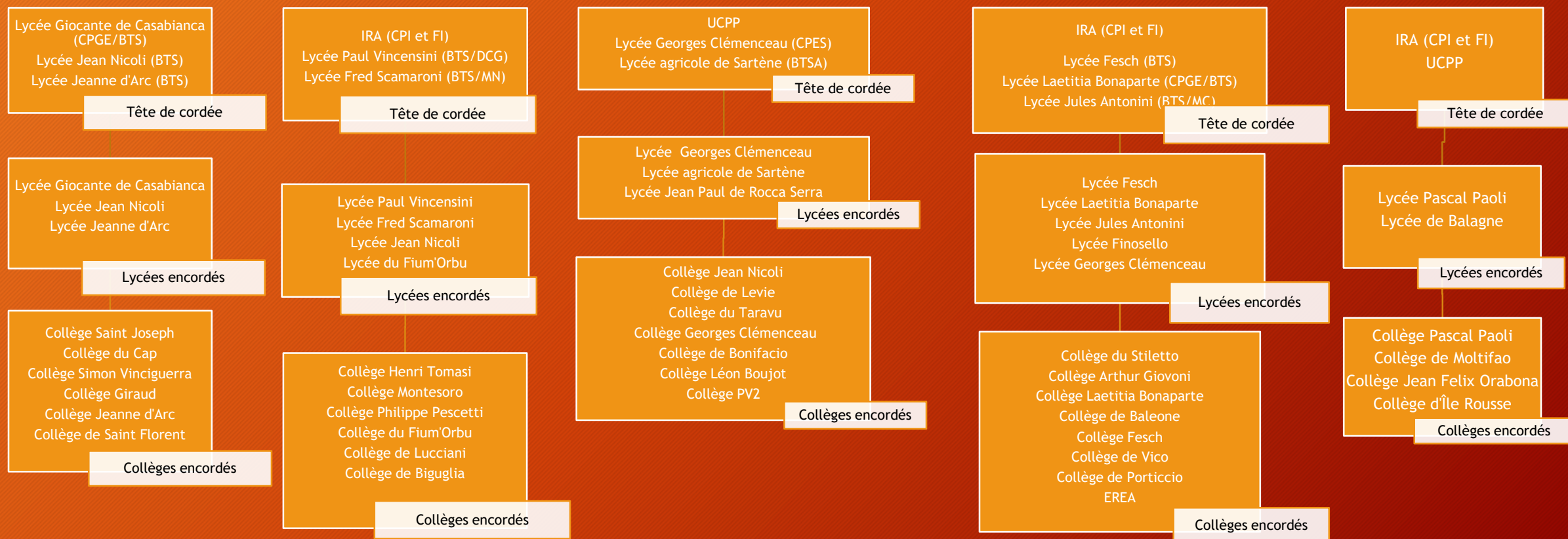


Les chefs d'établissement renseignent la base élèves Siècle, sous l'onglet « personnalisation des parcours », dans la case «Cordées ».

Les cordées de la réussite dans l'académie de Corse en 2020-2021

- ✓760 élèves encordés ;
- ✓122 tuteurs mobilisés ;
- ✓5 cordées réparties sur toute la Corse ;
- ✓12 établissements têtes de cordées ;
- ✓47 EPLE encordés.

Les cordées de la réussite dans l'académie de Corse en 2020-2021



Présentation des actions (entre septembre 2021 et juin 2022)

- ✓ présentation des tuteurs aux tutorés sous forme d'une vidéo ;
- ✓ organisation de visioconférences entre tuteurs et tutorés ;
- ✓ déplacement des tuteurs dans les établissements encordés (en fonction de la situation sanitaire) ;
- ✓ déplacement des tutorés dans l'établissement de leur tuteur afin de participer à une journée dédiée (en fonction de la situation sanitaire) ;
- ✓ autres actions possibles
 - actions ponctuelles d'ouverture culturelle organisées par l'établissement ;
 - actions proposées par les référents au sein des classes ;
 - découverte du monde professionnel...

Ces actions sont inscrites au projet d'établissement dans le cadre des heures dédiées à l'orientation